



DU CONSEIL DU PATRIMOINE
RELIGIEUX DU QUÉBEC

Formulaire d'inscription 2025 PRIX RÉUTILISATION

PRÉSENTATION ET DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE

La candidature déposée concerne un projet de réutilisation d'immeuble patrimonial à caractère religieux dans le but d'y intégrer de nouvelles fonctions, réalisé entre les années 2022 et 2025 sur le territoire du Québec. Il doit avoir permis la réalisation de travaux de réaménagement, de transformation des espaces et de réhabilitation des composantes en fonction des nouveaux besoins immobiliers, mais aussi en respect des caractéristiques patrimoniales à préserver. La candidature peut être soumise par une municipalité, un organisme, une fabrique, un diocèse, un consistoire, une communauté religieuse ou l'équivalent dans les autres traditions religieuses. La candidature sera jugée inadmissible si le projet a enfreint les règlements ou les lois en vigueur où il se situe. Elle doit comprendre 5 photographies en haute résolution illustrant bien le projet et pouvant être utilisées par le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) dans le cadre de la promotion des Prix d'excellence.

Les candidatures seront reçues par voie électronique seulement (atremblay@patrimoine-religieux.qc.ca) jusqu'au **30 mai 2025, 16 h 30**.

SÉLECTION DES LAURÉATS

Un jury indépendant procédera à la sélection des lauréats en fonction de quatre principaux critères d'évaluation :

- 1) la compatibilité des nouveaux usages avec le bâtiment patrimonial ;
- 2) la qualité des interventions ;
- 3) la mise en valeur des qualités patrimoniales ;
- 4) l'acceptabilité sociale du projet.

L'ampleur de l'investissement financier du projet n'est pas un critère d'évaluation.

VISIBILITÉ

Les projets lauréats seront mis en valeur dans le cadre d'une campagne de communication qui comprendra l'envoi d'un communiqué aux médias, une visibilité dans le bulletin d'information du CPRQ ainsi que sur le site Internet et les médias sociaux du CPRQ (*YouTube* et *Facebook*).

IDENTIFICATION DU PROJET ET DE L'ORGANISME CANDIDAT

Nom du projet

Adresse du bien concerné

Dates de début et de fin des travaux

Nom de l'architecte

Organisme responsable

Adresse

Personne responsable

Téléphone

Courriel

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET OU DE LA DÉMARCHE (maximum 250 mots)

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. **Compatibilité des nouveaux usages avec le bâtiment patrimonial**

- Expliquez comment les nouvelles fonctions s'intègrent bien au bâtiment patrimonial, que ce soit en termes de gabarit, d'apparence et d'aménagement, dans l'esprit de respect des caractéristiques patrimoniales de l'édifice et/ou du site.

2. Qualité des interventions

- Expliquez comment le projet de transformation repose sur un design architectural et des composantes nouvelles de qualité, s'harmonisant avec les composantes existantes.

3. Mise en valeur des qualités patrimoniales

- Expliquez comment le projet de transformation a permis la remise en état de composantes anciennes et la mise en valeur des qualités patrimoniales du lieu.

4. Acceptabilité sociale du projet

- Démontrez comment le projet a su rallier une large proportion de la population concernée et comment celle-ci a été informée et consultée à différentes étapes du projet.